

AVIS DE MARCHÉ PUBLIC A PROCEDURE ADAPTEE - N°15/2024

*Fourniture et pose de panneaux photovoltaïques sur la toiture du
Centre Technique Municipal et du groupe scolaire des Plans*

1. Identification de l'acheteur public / pouvoir adjudicateur

Commune de Villeneuve-Loubet

Hôtel de Ville / Place de la République - 06270 VILLENEUVE LOUBET (France)

Téléphone fixe : 04 92 02 60 31 / E-mail : commande-publique@villeneuveloubet.fr

Adresse Internet de l'acheteur public : www.villeneuveloubet.fr

Adresse Internet du profil d'acheteur : www.marches-securises.fr

2. Procédure de passation

Marché public passé selon une procédure adaptée en application des articles L. 2123-1, R. 2123-1 et suivants du Code de la Commande Publique.

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics (A.M.P.)

L'acheteur public n'agit pas pour le compte d'autres acheteurs publics.

3. Objet du marché et caractéristiques principales

Le présent marché porte sur la fourniture et la pose de panneaux photovoltaïques sur la toiture du Centre Technique Municipal et du groupe scolaire des Plans.

En respect de l'article L. 2113-10 du Code de la Commande Publique, le marché se décompose en trois (03) lots tels que décrits ci-après. Les candidats ont la possibilité de présenter une offre pour un ou plusieurs lots.

En application de l'article L. 2112-5 du Code de la Commande Publique, à compter de leur date de notification, chacun des lots deviendra un marché distinct.

Le marché est conclu pour une durée de 12 mois à compter de la date fixée par l'OS de démarrage des prestations. Le délai d'exécution des prestations est de 5 mois comprenant 15 jours de préparation.

- **Lot n° 1 – Travaux de renforcement de la charpente métallique du Centre Technique Municipal**

Code CPV : 45261100 - Travaux de charpente.

Le présent lot a pour objet le renforcement par profilés métalliques consistant à ajouter des éléments acier pour améliorer la capacité portante, la rigidité et la durabilité de la structure existante du Centre Technique Municipal.

- **Lot n° 2 – Fourniture et pose d'installation photovoltaïque sur la toiture du Centre Technique Municipal**

Code CPV : 09331200 - Modules solaires photovoltaïques.

Le présent lot a pour objet la fourniture et la pose des ouvrages nécessaires à l'installation photovoltaïque de 16 kWc sur les deux pans de la toiture du Centre Technique Municipal.

- **Lot n° 3 – Fourniture et pose d'installation photovoltaïque sur la toiture du groupe scolaire des Plans**

Code CPV : 09331200 - Modules solaires photovoltaïques.

Le présent lot a pour objet la fourniture et la pose des ouvrages nécessaires à l'installation photovoltaïque de 68 kWc sur les trois toits terrasse du Groupe scolaire des Plans.

Conformément à l'article R. 2151-8 du Code de la Commande Publique, il est précisé que les variantes ne sont pas acceptées.

4. Conditions de participation

Le marché sera attribué, soit à un titulaire unique, soit à un groupement d'opérateurs économiques conjoint ou solidaires.

En cas de groupement, les candidatures et les offres sont présentées soit par l'ensemble des membres du groupement, soit par un mandataire qui justifie des habilitations nécessaires pour représenter les autres membres du groupement.

Un même opérateur économique ne peut pas être mandataire de plus d'un groupement pour un même marché public.

En vertu de l'article R. 2151-7 du Code de la Commande Publique, il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidat individuel et de membres d'un ou plusieurs groupements.

En respect du Code de la Commande Publique, l'Acheteur Public a pris la décision d'examiner les offres avant les candidatures.

Dans ce cadre, conformément aux dispositions de l'article R. 2144-4 du Code susmentionné, l'Acheteur Public n'exige que du seul candidat auquel il est envisagé d'attribuer le marché public que ce dernier justifie ne pas être dans un cas d'interdiction de soumissionner.

L'examen de la candidature s'opérera en respect des articles L. 2141-1 et suivants du Code de la Commande Publique ; ainsi que des articles L. 2142-1, R. 2143-1 et suivants, R. 2144-1 et suivants du même Code.

L'offre la mieux classée sera retenue à titre provisoire en attendant que le candidat putatif transmette, sur invitation de l'Acheteur Public, les documents référencés dans le dossier de consultation.

5. Examen des offres

Les offres seront jugées en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

1. Valeur technique (60%) – le jugement de ce critère s'opérera par le biais de sous critères dont le détail figure dans le Dossier de consultation (D.C.E.) tenu à disposition des candidats.
2. Offre financière proposée (40%).

6. Retrait des dossiers de consultation/modalités de remise des offres

Conformément aux articles R. 2132-7 et suivants du Code de la Commande Publique, l'Acheteur Public met à disposition le dossier de consultation par voie électronique, sur le profil d'acheteur suivant :

<https://www.marches-securises.fr> / Mot-clé : Villeneuve Loubet

En respect du droit de la commande publique, la Commune assure la mise en œuvre d'une dématérialisation totale de ses procédures de marchés publics.

Il sera donc demandé aux candidats de remettre l'intégralité de leur offre par voie électronique via le profil d'acheteur mentionné ci-avant.

Les offres transmises par toute autre voie que la voie dématérialisée seront déclarées irrégulières et rejetées.

Conditions et mode de paiement : Le site d'accès est libre après inscription gratuite

Les frais d'accès au réseau sont à la charge de chaque candidat.

Date limite d'obtention des Dossiers de Consultation : Vendredi 21 juin 2024 à 11 heures 00.

7. Modalités essentielles de financement et de paiement.

Conformément aux dispositions des articles L. 2191-1 et suivants Code de la Commande Publique, l'exécution financière du marché s'opèrera dans les conditions suivantes :

Les prestations seront financées sur les fonds propres du budget communal.

Les prestations seront payées, au(x) Titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s), dans les délais fixés par les articles L. 2192-10, R. 2192-10 et suivants du Code de la Commande Publique ; à savoir, par mandat administratif après service fait à compter de la réception d'une demande de paiement dans un délai global de trente (30) jours.

Les modalités d'application de l'article en question sont précisées par le Décret modifié n°2013-269 du 29 mars 2013 relatif à la lutte contre les retards de paiement dans les contrats de la commande publique.

8. Date limite de remise des offres

Le vendredi 21 juin 2024 à 11 heures 00.

9 Procédure de recours

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Nice – 18, avenue des fleurs - 06000 Nice, Tél. : 04 89 97 86 00 / courriel : greffe.ta-nice@juradm.fr.

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Greffe du tribunal administratif de Nice – 18, avenue des fleurs - 06000 Nice, Tél. : 04 89 97 86 00 / courriel : greffe.ta-nice@juradm.fr

10. Renseignements complémentaires

La langue dans laquelle les dossiers devront être rédigés est : Le Français.

En application de l'article R. 2143-16 du Code de la Commande Publique, si les documents fournis par le candidat ne sont pas rédigés en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français.

Pour obtenir tout renseignement complémentaire, les candidats devront obligatoirement adresser leurs demandes par voie électronique, via le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Le délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre est de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

11. Date d'envoi de l'avis à la publication

Le 27 mai 2024